

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 2 avril 2025 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

---

**CE-20250402-1282**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 19 mars 2025 à 9 h 02.

(SD-2025-1486)

---

**CE-20250402-1283**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 19 mars 2025 à 9 h 15.

(SD-2025-1486)

---

**CE-20250402-1284**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un spécialiste en gouvernance et gestion des données concernant le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «Gouvernance des données», au montant de 127 484,28 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 1.

(CT:1838808)



(SD-2025-871)

---

**CE-20250402-1285**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur full stack concernant le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «26-10109 - Développement et acquisition de logiciels divers», au montant de 149 938,90 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 5.

(CT:1843359)  
(SD-2025-1424)

---

**CE-20250402-1286**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13174-F - CONTRAT DOS-2409

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13174-F, un montant de 137 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1843359)  
(SD-2025-1424)

---

**CE-20250402-1287**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur full stack concernant le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «26-10109 - Développement et acquisition de logiciels divers», au montant de 162 977,06 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 5.

(CT:1843398)  
(SD-2025-1427)

---



**CE-20250402-1288**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13077-F - CONTRAT DOS-2409

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13077-F, un montant de 148 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1843398)  
(SD-2025-1427)

---

**CE-20250402-1289**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1496

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un expert en évaluation de contrôle de sécurité d'information intermédiaire concernant le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels en cybersécurité pour le projet «17202 - Cybersécurité - Mise en place de la Gouvernance de sécurité», au montant de 74 365,83 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1496.

(CT:1844158)  
(SD-2025-1526)

---

**CE-20250402-1290**

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports du trésorier du 17 février et du 26 mars 2025 concernant des déboursés de 25 611 532,55 \$.

(SD-2025-1575)

---

**CE-20250402-1291**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2525

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2525, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces et les services de mécanique générale de véhicules lourds, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et



conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

bloc 1:

lot 1 - Diesel Terrebonne inc.: 804 825 \$;

lot 2 - Services Traction-Diesel STD ltée: 482 895 \$;

lot 3 - Jay Mécanique Réparation Mobile inc.: 321 930 \$;

bloc 2:

lot 1 - Jay Mécanique Réparation Mobile inc.: 275 940 \$;

lot 2 - P.L. Diesel inc.: 183 960 \$;

bloc 3:

lot 1 - Services Traction-Diesel STD ltée: 546 131,25 \$;

lot 2 - Jay Mécanique Réparation Mobile inc.: 327 678,75 \$;

lot 3 - Ressort Idéal ltée: 218 452,50 \$;

bloc 4:

lot 1 - Jay Mécanique Réparation Mobile inc.: 206 955 \$;

lot 2 - Camions Inter-Anjou inc.: 137 970 \$.

(CT:1838875)

(SD-2025-860)

---

**CE-20250402-1292**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2475

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2475, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de rénovation des bureaux de vie de quartier au 6500, boulevard Arthur-Sauvé, pour une période de 3 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction S.M. Paquet inc.

157 290,58 \$.

(CT:1839233)

(SD-2025-916)

---

**CE-20250402-1293**

DÉBUT ET SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-2475

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Construction S.M. Paquet inc. pour les travaux de rénovation des bureaux de vie de quartier au 6500, boulevard Arthur-Sauvé, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Pageau Morel et associés inc. à effectuer la surveillance en ingénierie durant la réalisation des travaux, phase C, au montant de 5 863,73 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat INV-3656;

d'autoriser Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c. à effectuer la surveillance en architecture durant la réalisation des travaux, phase C, au montant de 2 874,37 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat INV-3655.

(CT:1839233)

(SD-2025-916)

---

**CE-20250402-1294**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12813-F - CONTRAT DOS-2475

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12813-F, un montant de 168 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1839233)

(SD-2025-916)

---

**CE-20250402-1295**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2922

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2922 à Hut Architecture inc. concernant les services professionnels d'architecture pour le remplacement de la toiture au Cosmodôme, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions des documents d'appel d'offres, au montant total de 70 134,75 \$, à savoir:

la phase A «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 45 587,59 \$;

la phase B «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 10 520,21 \$;

la phase C «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 14 026,95 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales.

(CT:1840391)

(SD-2025-1094)



---

**CE-20250402-1296**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2922

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 41 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans.

(CT:1840391)  
(SD-2025-1094)

---

**CE-20250402-1297**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2817

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de réhabilitation du pont de la rue de la Plage-des-Îles;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2025-1171)

---

**CE-20250402-1298**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2950

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de fauchage aux abords des autoroutes, 2025-2027;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2025-1450)

---

**CE-20250402-1299**

AFFECTATION - FONDS DE REMISE EN CULTURE DES TERRES AGRICOLES NON EXPLOITÉES



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver une affectation au montant maximal de 87 575 \$, requis pour couvrir le salaire de l'employé numéro 55457, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, en provenance du Fonds de remise en culture des terres agricoles non exploitées;

d'autoriser le Service des finances à effectuer les ajustements budgétaires et les virements au budget du Service du développement économique pour l'année 2025.

(SD-2024-6397)

---

**CE-20250402-1300**

**SERVITUDE DE STATIONNEMENT - SOCIÉTÉ EN  
COMMANDITE RMC RI LAVAL-EST ET AL. - LOT P.6 583 577**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'accepter l'établissement d'une servitude de stationnement, conformément à l'article 490 du Code de l'urbanisme, laquelle aura pour effet d'autoriser l'utilisation de 13,5 cases de stationnement conformes aux dispositions de ce même règlement, incluant leur allée d'accès et de circulation, lesquelles cases étant situées sur le fonds servant composé d'une partie du lot 6 583 577 du cadastre du Québec (3241, boulevard Saint-Martin Est), propriété de Société en commandite RMC RI Laval-Est et al., et ce, en faveur du fonds dominant sur lequel s'exerce un usage résidentiel composé du lot 6 583 576 dudit cadastre (3245, boulevard Saint-Martin Est), propriété de Société en commandite RMC RI Laval-Est et al.

(SD-2025-805)

---

**CE-20250402-1301**

**REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 6 623 703 - PN-2024-  
0230**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 404 000 \$.

(SD-2025-1238)

---

**CE-20250402-1302**

**PARTICIPATION - PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU  
LOYER - LOT 1 594 784**



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver en principe la participation de la Ville au Programme de supplément au loyer (PSL) pour le projet Curé-Labelle initié par la Société de gestion Querbes et visant à réaliser 116 logements sur le lot 1 594 784 du cadastre du Québec, dans le cadre du Programme d'habitation abordable du Québec (PHAQ);

de s'engager à payer, dans une proportion de 10 %, les coûts des suppléments au loyer pendant les 5 premières années d'occupation du bâtiment, et ce, conformément à la limite du nombre maximal d'unités qui sera prévu dans le cadre de la convention d'exploitation du projet.

(SD-2025-1333)

---

**CE-20250402-1303**

**ADOPTION - PROJET DE RÉOLUTION AUTORISANT UN  
PPCMOI - LOTS 1 268 589, 1 268 590 ET 1 269 616**

---

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'adopter un projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre la construction de 3 habitations de 3 logements en structure isolée sur les lots 1 268 589, 1 268 590 et 1 269 616 du cadastre du Québec, situés aux 14, 16 et 20, rue Giguère, et de façon précise, d'y permettre:

l'usage et la densité d'occupation «Habitation (H1) de 2 ou 3 logements» en plus de l'usage et de la densité d'occupation «Habitation (H1) d'un logement»;

le type de structure «isolé» pour une habitation de 2 à 3 logements;

un nombre d'étages maximal pour un bâtiment principal de 3 étages au lieu de 2 étages;

une hauteur maximale pour un bâtiment principal de 12 mètres au lieu 9 mètres;





une proportion d'une cour avant ou avant secondaire en surface végétale minimale de 37 % au lieu de 40 % pour le seul lot 1 268 589 dudit cadastre;

conditionnellement à ce que:

le pourcentage d'ouverture d'une façade principale au rez-de-chaussée et aux autres étages d'un bâtiment principal soit d'au moins 10 %;

le recul d'un garage par rapport au plan de façade principale d'un bâtiment principal soit d'au moins 1,5 mètre.

(SD-2025-1358)

---

**CE-20250402-1304**

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION - PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOTS 1 268 589, 1 268 590 ET 1 269 616

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de fixer la date de l'assemblée publique de consultation au 24 avril 2025 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams pour le projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre la construction de 3 habitations de 3 logements en structure isolée sur

les lots 1 268 589, 1 268 590 et 1 269 616 du cadastre du Québec, situés aux 14, 16 et 20, rue Giguère.

(SD-2025-1358)

---

**CE-20250402-1305**

APPROBATION - LETTRE AUX CITOYENS - PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOTS 1 268 589, 1 268 590 ET 1 269 616

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le projet de lettre à expédier aux citoyens à inviter à l'assemblée publique de consultation ainsi que le plan et la liste des adresses de ces citoyens concernant le projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre la construction de 3 habitations de 3 logements en structure isolée sur les lots 1 268 589, 1 268 590 et 1 269 616 du cadastre du Québec, situés aux 14, 16 et 20, rue Giguère.

(SD-2025-1358)



---

**CE-20250402-1306**

ADOPTION - PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN  
PPCMOI - LOT 3 139 350

---

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro  
CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de  
construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble  
(PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter un projet de résolution autorisant un projet particulier de  
construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble  
(PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le  
Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y permettre l'usage  
«Parc d'amusement (intérieur) (7314)» du groupe d'usages  
«Récréation intensive (R2)» sur le lot 3 139 350 du cadastre du  
Québec, situé au 4451, desserte Nord Laval Ouest.

(SD-2025-1391)

---

**CE-20250402-1307**

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION - PROJET DE RÉSOLUTION  
AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 3 139 350

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de fixer la date de l'assemblée publique de consultation au 24 avril  
2025 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de  
visioconférence Teams pour le projet de résolution autorisant un  
projet particulier de construction, de modification ou d'occupation  
d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1  
concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y  
permettre l'usage «Parc d'amusement (intérieur) (7314)» du groupe  
d'usages  
«Récréation intensive (R2)» sur le lot 3 139 350 du cadastre du  
Québec, situé au 4451, desserte Nord Laval Ouest.

(SD-2025-1391)

---

**CE-20250402-1308**

APPROBATION - LETTRE AUX CITOYENS - PROJET DE  
RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 3 139 350

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver le projet de lettre à expédier aux citoyens à inviter à l'assemblée publique de consultation ainsi que le plan et la liste des adresses de ces citoyens, concernant le projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y permettre l'usage «Parc d'amusement (intérieur) (7314)» du groupe d'usages «Récréation intensive (R2)» sur le lot 3 139 350 du cadastre du Québec, situé au 4451, desserte Nord Laval Ouest.

(SD-2025-1391)

---

**CE-20250402-1309**

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL ACCEPTÉE - EPM  
IMMO INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande UC-2025-4 de Epm Immo inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, sur le lot 5 663 400 du cadastre du Québec, situé aux 2437 et 2441, rue Michelin, l'usage conditionnel «Services de travaux d'électricité et d'installation de câblage (entrepreneur spécialisé) (6633)» du groupe d'usages «Bureau et administration (C1)», au sens du Règlement numéro CDU-1, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-69.

(SD-2025-1495)

---

**CE-20250402-1310**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -  
JOHANNE PELLETIER ET FRANÇOIS BRIÈRE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0174 de Johanne Pelletier et François Brière, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 377 743 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-85.

(SD-2025-1525)

---

**CE-20250402-1311**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -  
VIRGINIE BARBEAU

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0109 de Mme Virginie Barbeau, propriétaire, à l'effet de permettre la rénovation d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 628 771 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-84.

(SD-2025-1528)

---

**CE-20250402-1312**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - MARK-ANTHONY SAGARIA

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0097 de M. Mark-Anthony Sagaria, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 2 000 225 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-83.

(SD-2025-1535)

---

**CE-20250402-1313**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - MIKAEL AVETISIAN

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0052 de M. Mikael Avetisian, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 166 667 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-81.

(SD-2025-1538)

---

**CE-20250402-1314**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE VIMONT

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0179 de la Caisse populaire Desjardins de Vimont, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'un bâtiment commercial d'un étage sur le lot 1 231



956 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-88.

(SD-2025-1547)

---

**CE-20250402-1315**

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT  
ACCEPTÉE - LICHANH SENELA ET VATHAVONG  
SOUTHIDARA

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-19 de Lichanh Senela et Vathavong Southidara, propriétaires, à l'effet de permettre l'exemption de 2 cases de stationnement dans le cadre de la construction d'un bâtiment de 2 logements existant sur le lot 1 070 096 (lot projeté 6 630 105) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-79.

(SD-2025-1552)

---

**CE-20250402-1316**

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT  
ACCEPTÉE - MIKAEL AVETISIAN

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-28 de Mikael Avetisian, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre d'un projet de construction d'une habitation de 6 logements sur le lot 1 166 667 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-80.

(SD-2025-1553)

---

**CE-20250402-1317**

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PPCMOI ACCEPTÉE -  
LOT 1 600 243

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande PP-2025-1 de 9455-4102 Québec inc., propriétaire, et Jennifer Barrak, représentante de 9455-4102 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser un projet particulier de



construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) dans un local aménagé sur le lot 1 600 243 du cadastre du Québec, situé au 912, rue Michelin, afin d'y permettre l'usage «Gymnase et formation athlétique (7425)» du groupe d'usages «Commerce de services, de détail, d'hébergement, de restauration et de divertissement (C2)», et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-89.

(SD-2025-1554)

---

**CE-20250402-1318**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES  
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-  
30070

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre du contrat à exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études, de plans et devis ainsi que les services lors de l'exécution des travaux pour divers projets d'infrastructures municipales, prévus au contrat OS-SP-30070, des honoraires supplémentaires à Les Services EXP inc. pour les services de surveillance en lien avec les travaux d'aménagement de trottoirs et de pistes multifonctionnelles dans diverses rues de la Ville de Laval, dans le cadre du plan directeur du réseau piétonnier 2021, contrat 2, au montant de 14 682,31 \$.

(CT:1833524)  
(SD-2025-211)

---

**CE-20250402-1319**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12799 - CONTRAT OS-SP-30070

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12799, un montant de 13 407 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1833524)  
(SD-2025-211)

---

**CE-20250402-1320**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES  
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30136

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à Artelia Canada inc., requis pour défrayer le coût des services professionnels de surveillance en lien avec les travaux d'implantation d'un système à fibres optiques, de caméras de surveillance, de feux de circulation et du réaménagement géométrique d'une partie du boulevard Curé-Labelle, pour l'accès au nouveau poste de gendarmerie de l'Ouest, prévus au contrat OS-SP-30136, au montant de 115 279,11 \$.

(CT:1842095)  
(SD-2025-1312)

---

**CE-20250402-1321**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30136

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 105 266 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des honoraires supplémentaires requis pour les services professionnels de surveillance en lien avec les travaux d'implantation d'un système à fibres optiques, de caméras de surveillance, de feux de circulation et du réaménagement géométrique d'une partie du boulevard Curé-Labelle, pour l'accès au nouveau poste de gendarmerie de l'Ouest, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1842095)  
(SD-2025-1312)

---

**CE-20250402-1322**

APPROBATION - ENTENTE DE PARTENARIAT - CONSEIL  
INTERNATIONAL POUR LES INITIATIVES ÉCOLOGIQUES  
LOCALES CANADA

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de partenariat à intervenir entre la Ville de Laval et le Conseil international pour les initiatives écologiques locales Canada (ICLEI) concernant la participation de la Ville au projet «Outils économiques à l'appui de l'adaptation - coût de l'inaction (CDI) et divulgation d'information financière relative au climat (DIFRC)», pour une période de 25 mois;

d'autoriser Dominique Bastien, conseillère environnement durable au Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté et Luc Belzile, conseiller en écofiscalité et économie environnementale au Bureau de l'innovation sociale et de la transition écologique à participer à cette initiative;



d'autoriser le directeur du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté et la directrice du Bureau de l'innovation sociale et de la transition écologique à signer pour et au nom de la Ville cette entente, de prescrire qu'elle ne requière pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2025-196)

---

**CE-20250402-1323**

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - GOODWILL  
RENAISSANCE QUÉBEC

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de services à intervenir entre Ville de Laval et Goodwill Renaissance Québec pour la gestion et l'opération du réemploi à l'écocentre;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2025-1247)

---

**CE-20250402-1324**

APPROBATION - LICENCE D'UTILISATION - SOCIÉTÉ DE  
GESTION DE LA BANQUE DE TITRES DE LANGUE  
FRANÇAISE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la licence d'utilisation de la banque de données de notices bibliographiques et commerciales Memento à intervenir entre la Ville de Laval et la Société de gestion de la banque de titres de langue française (BTLF), pour les années 2025 à 2027;

d'autoriser le directeur du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2025-962)

---

**CE-20250402-1325**

SUBVENTION - ORGANISMES DE LOISIR CULTUREL -  
ANNÉE 2025

---





**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'octroyer une subvention au montant total de 78 100 \$ aux organismes de loisir culturel mentionnés aux tableaux joints au sommaire décisionnel pour l'année 2025.

(CT:1841840)  
(SD-2025-1289)

---

**CE-20250402-1326**

**APPROBATION - ENTENTE DE COMMANDITE - LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver l'entente de commandite à intervenir entre Ville de Laval et La Banque Toronto-Dominion (TD) concernant le versement d'une somme de 50 000 \$ à la Ville, dans le cadre des Zones musicales 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2025-1290)

---

**CE-20250402-1327**

**MISE EN OEUVRE - PROGRAMME-CADRE 2025 - CAMPS DE JOUR RÉGULIERS, VOLET INTÉGRATION ET CAMPGOUROU**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser la mise en oeuvre du programme-cadre 2025 des camps de jour réguliers, du volet intégration et du camp de jour spécialisé Campgourou;

d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à planifier, à réaliser et à déployer le programme-cadre 2025 des camps de jour.

(SD-2025-1448)

---



---

À 9 h 09, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière